



Règle budgétaire : Reconfiguration de l'offre de formation

Volet 2 : Développement concerté d'activités de formation à distance

Date limite de dépôt des demandes : Dernier lundi de janvier

Le présent formulaire est destiné aux établissements universitaires qui souhaitent obtenir un soutien financier pour développer des activités de formation à distance (FAD) en concertation avec d'autres établissements universitaires. Ce formulaire porte sur le volet 2 de la règle budgétaire *Reconfiguration de l'offre de formation*.

Afin de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, de faciliter l'accès aux études universitaires dans toutes les régions du Québec et de contribuer à atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les secteurs ciblés par le gouvernement (santé, services sociaux, éducation, technologies de l'information et génie), le ministère de l'Enseignement supérieur soutient le développement concerté d'activités de FAD. Ces activités devront être rendues accessibles dans un éventuel répertoire numérique de cours et de programmes à distance.

Pour être admissibles, les projets soumis doivent être réalisés en partenariat par deux ou plusieurs universités québécoises et être reconnus par les établissements participants. Ils doivent également :

- préciser la forme que prendra le soutien à la réussite des étudiantes et étudiants;
- avoir un caractère novateur et proposer le développement d'activités qui n'existent pas déjà en FAD;
- répondre à des besoins de main-d'œuvre.

Les activités de FAD qui seront développées peuvent être des cours, des formations continues, des programmes courts ou des programmes de grade. Ces activités doivent donner droit à des crédits subventionnés.

Les projets soumis peuvent porter sur diverses disciplines. Toutefois, une partie de l'enveloppe est réservée pour répondre aux besoins prioritaires de FAD dans les programmes conduisant à l'exercice de l'une des professions suivantes :

- infirmière clinicienne ou infirmier clinicien;
- infirmière psychiatrique autorisée ou infirmier psychiatrique autorisé;
- psychologue;
- travailleuse sociale ou travailleur social;
- thérapeute conjugale et familiale ou thérapeute conjugal et familial;
- criminologue;
- psychoéducatrice ou psychoéducateur;
- sexologue;
- agente ou agent de relations humaines.

Enfin, les projets visant la réalisation d'études de faisabilité ou d'opportunité ne sont pas admissibles; de telles études doivent avoir été faites avant le dépôt des projets de développement concerté d'activités de FAD.

Les établissements sont invités à remplir le présent formulaire et à le retourner à l'adresse deru@mes.gouv.qc.ca.

Section 1 – Renseignements généraux

La personne responsable du projet de développement concerté d'activités de FAD doit s'assurer que le vice-rectorat aux affaires académiques de l'établissement appuie la demande de soutien financier et est représenté par une ou un cosignataire.

Établissement universitaire porteur

Personne responsable du projet		
Prénom :	Nom :	
Fonction :		
Courriel :	Téléphone :	Poste :

Appui du vice-rectorat aux affaires académiques (cosignataire de la demande)

Prénom :	Nom :	
Fonction :		
Courriel :	Téléphone :	Poste :

Établissement universitaire partenaire

La personne responsable du projet dans l'établissement partenaire doit s'assurer de l'appui du vice-rectorat aux affaires académiques de son établissement. Si les partenaires sont plus nombreux, utilisez la section Commentaires au point 5.1 du présent formulaire pour indiquer les renseignements demandés.

Personne responsable du projet		
Prénom :	Nom :	
Fonction :		
Courriel :	Téléphone :	Poste :

Section 2 – Renseignements sur le projet

2.1 Quel est le titre du projet?

Titre du projet :

2.2 À quelle date le projet débutera-t-il et à quelle date se terminera-t-il?

Il est recommandé que le projet démarre six mois après le dépôt de la demande pour tenir compte des délais de traitement. Par exemple, s'il répond à un appel de projets publié en janvier, le projet devrait débuter au plus tôt au mois de juillet suivant. La reddition de comptes sera exigée dans les trois mois suivant la fin du projet, lequel ne devrait pas s'échelonner sur plus d'une année.

Date de début (année-mois-jour) :	Date de fin (année-mois-jour) :
-----------------------------------	---------------------------------

Section 3 – Renseignements sur les disciplines et le type d'activités de FAD développées

3.1 Quelles sont les disciplines visées par le projet?

Disciplines :

3.2 Quelle forme prendront les activités de FAD développées?

Notez que les activités doivent **donner droit à des crédits subventionnés**.

☐ Cours

☐ Programme court

☐ Formation continue

☐ Programme de grade

3.3 Quel mode de formation sera utilisé pour les activités de FAD développées?

Veuillez vous reporter au document [Typologie des modes de formation](#).

Mode entièrement à distance

☐ Synchron

☐ Asynchrone

☐ Mixte

Autre mode de formation

☐ Hybride

☐ Comodal

3.4 Les activités de FAD développées s'inscrivent-elles dans un ou des programmes d'études déjà existants?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquez le titre du ou des programmes d'études.

3.5 Le projet pourrait-il conduire à une modification, à une révision ou à une réorganisation du ou des programmes concernés (ex. : augmentation du nombre de crédits, création d'un nouveau cheminement, modification du titre du ou des programmes)?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, notez que l'octroi d'une subvention pour développer un programme de grade ou pour y apporter des modifications substantielles n'engage en rien les conclusions d'une éventuelle procédure d'évaluation de la qualité et de l'opportunité, à laquelle chaque projet de nouveau programme de grade doit être soumis. Les renseignements inscrits dans le présent formulaire, à l'exception de certains renseignements personnels, pourraient par ailleurs être transmis à titre indicatif au Comité des programmes universitaires (CPU), chargé d'évaluer l'opportunité du financement de nouveaux programmes de grade.

Section 3 – Renseignements sur les disciplines et le type d'activités de FAD développées (suite)

3.6 Le projet vise-t-il un ou des programmes menant à l'exercice d'une profession réglementée?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, l'ordre professionnel concerné a-t-il été consulté?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez joindre une copie du document attestant l'appui de l'ordre professionnel à l'égard du projet.

Si l'ordre professionnel concerné n'a pas été consulté, comment prévoyez-vous de le faire afin d'assurer l'obtention ou le maintien du statut du ou des programmes visés dans le cadre du Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels?

Section 4 – Description du projet

Veuillez répondre aux questions énoncées dans la quatrième section du formulaire. Il est à noter que ces questions et les commentaires qui les accompagnent traduisent les principaux critères d'évaluation des projets.

4.1 Quels besoins le projet vise-t-il à combler et comment ont-ils été établis?

Veuillez décrire brièvement les besoins que ce projet vise à combler et la manière dont ils ont été mis au jour (sondage mené auprès de la communauté étudiante, observations faites par des membres du corps professoral, commentaires formulés par un ordre professionnel, besoins de main-d'oeuvre établis par le gouvernement, etc.).

Section 4 – Description du projet (suite)

4.2 Quel est l'objectif général du projet?

Veillez exposer l'objectif général du projet en décrivant les liens avec les besoins à combler ainsi qu'avec les objectifs de la règle budgétaire *Reconfiguration de l'offre de formation* énumérés dans l'introduction du présent formulaire :

- favoriser l'apprentissage tout au long de la vie;
- faciliter l'accès aux études universitaires dans toutes les régions du Québec;
- atténuer la rareté de main-d'oeuvre dans les secteurs ciblés par le gouvernement (santé, services sociaux, éducation, technologies de l'information et génie).

4.3 Quels sont les objectifs spécifiques du projet et quelles activités seront réalisées pour les atteindre?

Veillez exposer les objectifs spécifiques du projet. Notez que ces objectifs doivent être liés à l'objectif général, réalistes et atteignables à court terme. Pour chacun de ces objectifs, veuillez décrire les activités qui seront réalisées. La description des activités doit permettre de saisir concrètement la démarche qui sera suivie pour mener à terme le projet.

Objectif spécifique	Activités à réaliser
Objectif 1 :	
Objectif 2 :	
Objectif 3 :	
Objectif 4 :	
Objectif 5 :	
Objectif 6 :	

Section 4 – Description du projet (suite)

4.4 Quelle est la valeur ajoutée du partenariat interuniversitaire dans l'ensemble du projet?

Le projet soumis doit être réalisé en partenariat par deux ou plusieurs universités et être reconnu par les établissements participants. Notez que **l'octroi du financement est conditionnel à la mise en place d'un processus de reconnaissance d'équivalence** par les établissements partenaires.

Veuillez décrire de quelle manière ce partenariat fonctionne, par exemple sur le plan de la répartition des tâches et des ressources ou de la conception des cours, et quelle est sa valeur ajoutée.

4.5 Quelle forme prendra le soutien à la réussite des étudiantes et étudiants?

Veuillez décrire par exemple l'approche pédagogique propre à la FAD utilisée, le soutien technopédagogique prévu et les modes de suivi des apprentissages faits par les étudiantes et étudiants.

4.6 En quoi le projet est-il novateur?

Veuillez expliquer en quoi le projet est innovant sur le plan de l'offre de FAD, notamment en indiquant si les activités qui seront développées existent déjà en FAD au sein des établissements partenaires.

Section 5 – Renseignements financiers

Avant de répondre aux questions de la cinquième section du formulaire, veuillez noter ce qui suit :

- Un financement annuel maximal de 500 000 \$ peut être accordé pour chaque projet, lequel ne devrait pas s'échelonner sur plus d'une année.
- Exceptionnellement, un projet peut être réalisé sur deux ans. Dans ce cas, le financement maximal pouvant être accordé demeure de 500 000 \$, mais il peut être réparti sur deux années universitaires, sous réserve de l'approbation des crédits budgétaires de l'année suivante. L'établissement doit justifier la durée du projet au point 5.2 du présent formulaire.
- Les dépenses de promotion sont permises jusqu'à concurrence de 10 % du montant total, seulement si elles sont justifiées par la nature du projet.
- Les dépenses d'entretien des terrains et des bâtiments, les dépenses d'investissement et les dépenses liées aux infrastructures ne sont pas admissibles. Les dépenses afférentes au mobilier, à l'appareillage, à l'outillage ou à des équipements des technologies de l'information et des communications (MAOTIC) sont donc exclues.

5.1 Quelles sont les ressources et les sommes requises pour réaliser le projet?

Pour chacun des objectifs spécifiques du projet énoncés au point 4.3 du présent formulaire, veuillez préciser l'échéance, les ressources requises et les montants associés à ces ressources. Notez que la qualité du montage financier constitue un critère d'évaluation.

Objectif spécifique	Échéance associée à chaque objectif spécifique		Ressources requises	Montants associés aux ressources, ventilés par postes budgétaires
	Date de début (année-mois-jour)	Date de fin (année-mois-jour)		
Objectif 1 :				
Objectif 2 :				
Objectif 3 :				
Objectif 4 :				
Objectif 5 :				
Objectif 6 :				
Montant total associé aux ressources :				
Montant demandé au Ministère (voir les notes ci-dessus) :				

Section 5 – Renseignements financiers (suite)

Commentaires

Au besoin, utilisez cet espace pour inscrire des précisions additionnelles au sujet des objectifs, des échéances ou des ressources requises.

5.2 La demande de soutien financier porte-t-elle sur plus d'une année?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez en expliquer les raisons, considérant que le financement d'un projet sur deux ans est une mesure d'exception.

5.3 Le projet bénéficie-t-il déjà d'un soutien financier de la part du ministère de l'Enseignement supérieur ou d'un autre ministère? A-t-il fait l'objet, ou fera-t-il l'objet, d'une autre demande de financement?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez indiquer la source de financement ainsi que les sommes allouées et fournir toutes les informations nécessaires. Par exemple, si le projet constitue la suite d'un projet de développement concerté d'activités de FAD financé par le ministère de l'Enseignement supérieur au cours des années antérieures, veuillez nommer ce projet et décrire ses liens avec le projet soumis. Le rapport final du projet de FAD précédent doit avoir été transmis au Ministère et jugé conforme par ce dernier avant le dépôt de la présente demande de soutien financier.

Section 6 – Signatures

Veuillez signer et dater le formulaire dûment rempli. Ce faisant, les personnes soussignées se portent garantes de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande de soutien financier.

Signature de la personne responsable du projet :	
Signature :	Date (année-mois-jour) :

Signature de la personne cosignataire au nom du vice-rectorat aux affaires académiques :	
Signature :	Date (année-mois-jour) :